

FICHE PROCEDURE FEADER

Codification du dispositif : 125.1

Intitulé du dispositif : Soutien aux travaux d'amélioration foncière

Collectivité assurant le préfinancement : Département

P

ETAPES DE LA PISTE D'AUDIT		DESCRIPTIF ET INTERVENANTS	
Procédure pour le dossier individuel	Information des bénéficiaires potentiels	Documents de référence :	Cadre d'intervention validé en CLS le XXX et par la Commission Permanente le XXXX
		Dossier type :	OUI
		Où se renseigner :	Lieu à préciser : lieu unique préférable Sur le site www.reunioneurope.org
	Appui technique au montage du dossier	Montage du dossier assuré par :	au libre choix du bénéficiaire de l'aide
		Visite de terrain réalisée par :	Maître d'oeuvre
	Intervention d'un intervenant complémentaire	Nom de l'intervenant :	Points d'accueil
		Rôle :	Enregistrement informatique de la demande
	Réception du dossier de subvention	Lieu de dépôt de la demande :	1 exemplaire au CTICS
		Périodicité :	journalier
		Vérification des pièces assurée par :	Département
		Accusé de réception assuré par :	Département
		Transmission des pièces au Service Instructeur par : (si lieu de dépôt différent du SI) :	CTICS
		Transmission des pièces au préfinanceur par (si différent du SI) :	
	Instruction du dossier	Réalisée par :	Département
		Demandes complémentaires effectuées par :	Département
		Examen par une commission technique :	CIDT (Commission d'Instruction des Demandes de Travaux)
		Rôle et composition du Comité technique :	Voir modalités communes aux Comités techniques
	Décision d'octroi des aides publiques	Notification au bénéficiaire :	Département après avis de la CIDT
		Nature de l'acte juridique :	Arrêté individuel ou collectif
		Modalités de versements de la subvention :	Avances : NON Nombre d'acomptes : 3 maximum Acomptes accordés jusqu'à 80% des dépenses
	Versement de la subvention publique	Subvention versée à :	Maître d'oeuvre (M.Oe) et entreprise par subrogation
		CSF réalisé par :	Département
		Réception des travaux :	OUI Réalisée par : Département Pourcentage de dossiers réceptionnés : 10 %
Contrôles sur place :		Réalisés par : Département Pourcentage de dossiers contrôlés : 5 %	
Pièces justificatives permettant le versement de l'acompte et du solde		CSF + factures acquittée de la part du bénéficiaire	

FICHE PROCEDURE FEADER

Codification du dispositif : 125.1
Intitulé du dispositif : Soutien aux travaux d'amélioration foncière
Collectivité assurant le préfinancement : Département

P

ETAPES DE LA PISTE D'AUDIT		DESCRIPTIF ET INTERVENANTS : à compléter dans le cadre du livre des procédures
Procédure pour le programme annuel	Décision d'octroi de l'aide Communautaire	Transmission des demandes au SI :
		Accusé de réception du/des dossiers :
		Instruction des demandes :
		Transmission par le SI à l'AGILE pour engagement en CLS :
	Remboursement du FEADER à la Collectivité	Engagement juridique
		Rédaction de la Convention cadre par :
		Justificatifs à fournir par la Collectivité :
		Engagement Comptable
	Archivage	Archivage réalisé par :
		Lieu d'archivage :
	Pièces archivées :	